



COMMUNIQUE

CLUBS, ARBITRES, OFFICIELS et LICENCIES FFF ^{Nîmes, le}

A compter du Vendredi 13 Mars 2020,

Suite à l'allocution du Président de la République, nous vous informons des décisions prises par

le Président de la FFF Noël LE GRAET :

« Les annonces du Président de la République conduisent la Fédération Française de Football à prendre ses responsabilités pour contribuer sans ambiguïté à endiguer la crise sanitaire qui frappe notre pays. En conséquence, je souhaite annoncer dès ce soir la suspension de l'ensemble des activités et compétitions gérées par la Fédération, ses Ligues et ses Districts, sur l'ensemble du territoire. Ainsi, tous les championnats amateurs féminins et masculins, de toutes les catégories d'âge, les divers tournois et rassemblements, les entraînements et l'activité des écoles de football sont interrompus à compter de demain vendredi 13 mars, et jusqu'à nouvel ordre. Ils reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront. »

et le Président Couailles Président de la LFO :

« Suite à l'allocution du Président de la République Française et afin de limiter la propagation du Covid 19, la Ligue en concertation avec les Présidents des districts a décidé les mesures suivantes :

- Fermeture des bureaux administratifs et techniques de la Ligue (mise en place du télétravail), des pôles espoirs féminins et masculins ainsi que du Centre Régional du Football.
- Arrêt des compétitions de la Ligue et des districts avec effet immédiat, toutes catégories, jusqu'à fin mars.
- Suspension des formations, détections, manifestations et des événements sportifs ainsi que des réunions.

Ces résolutions sont dictées par le souci de préserver la santé et de limiter les déplacements. Merci de prendre en considération ces décisions. «

Cette interdiction concerne bien entendu les TOURNOIS, MATCHS AMICAUX, et les COMMISSIONS.

Les bureaux du District resteront ouverts afin d'assurer une permanence permettant aux clubs de communiquer par courriel, mais l'accès sera interdit au public !

Merci de votre compréhension,

Le Président
Francis ANJOLRAS



DISTRICT GARD LOZÈRE DE FOOTBALL

Siège social : 34 rue SÉGUIER - 30020 NÎMES CEDEX 1 – Tél. : 04 66 36 96 96 – Fax : 04 66 67 40 01
E-mail : secretariat@gard-lozere.fff.fr - Site internet: <http://gard-lozere.fff.fr>

Ouverture des bureaux : tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h – Le vendredi fermeture à 16h (fermé le samedi)
Siret : 775 913 734 000 23 – APE 9312 Z

